

## 1613 : les chanoines de la collégiale Saint-Maurice édifient leur nouvelle chapelle dans la ville de Montaigu

(© [Montaigu en Vendée](#))

Lors des guerres de Religion, Montaigu avait été saccagé à diverses reprises par des bandes de huguenots, en particulier en 1563 et en 1568, avait subi plusieurs sièges par les troupes royales, et son château avait été démantelé en 1586. Tous ces ravages avaient entraîné la ruine de sa chapelle qui abritait "la collégiale Saint-Maurice" et ses chanoines séculiers, depuis sa fondation en 1438 par [Jean III Harpedane](#). De plus, vers 1585, les La Trémoille, seigneurs de Montaigu, étaient passés au calvinisme. Ces bouleversements avaient obligé les chanoines de la collégiale à quitter le château pour s'établir en ville où ils finirent par édifier une [nouvelle église-collégiale](#) dont on peut encore voir les restes le long de l'actuelle "[rue de Tiffauges](#)".



Le côté nord de "la collégiale Saint-Maurice" dans son état de 2016 :  
avec deux de ses baies extérieurement en ogives.

Pour sa consécration, en 1613, le doyen du chapitre, René Chardonneau, avait fait graver sur un entrait de sa charpente la formule rituelle :

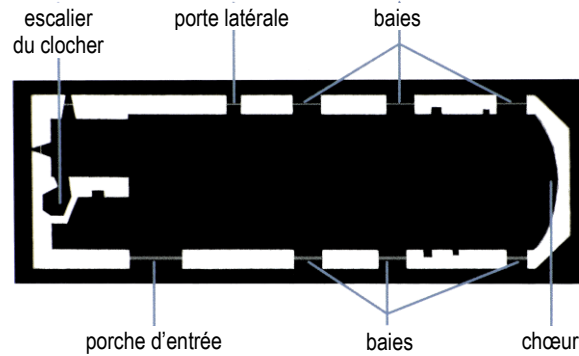
*"ANNO DNI 1613 RENATVS CHARDONNEAV DECANVS DIXIT CVM PSAL 25  
DNE DILEXI DECOREM DOMVS TVÆ ET LOCVM HABITATIONIS TVÆ. C. IV"<sup>1</sup>  
("l'année du seigneur 1613, René Chardonneau doyen proclame avec le psaume 25 :  
J'aime la splendeur de ta maison, Seigneur, et le lieu où tu résides !").*

Une formule qui, on le remarquera, modifie ce verset du psaume 25, qui se termine par "...et le lieu où réside ta gloire", c'est-à-dire dans l'univers entier. Tandis qu'ici, ce verset se termine par "... et le lieu où tu résides", soulignant la dimension sacrée donnée par la consécration à la collégiale qui devient un lieu réservé à Dieu.

Ce déplacement du château à la ville, fut un tournant dans l'histoire du chapitre collégial Saint-Maurice de Montaigu, un tournant qui fut rendu irréversible quelques années plus tard par le seigneur du lieu. En 1628, les La Trémoille revinrent à la religion catholique qu'ils avaient abjurée quelque quarante-cinq ans plus tôt, mais en 1633 ils vendirent leur baronnie de Montaigu au très calviniste Gabriel de La Lande de Machecoul, seigneur de Vieilleville. Dans le château, celui-ci fit raser ce qui subsistait de la première collégiale Saint-Maurice, n'en laissant subsister que la crypte, qui sera détruite dans les années 1850 par le maire de Montaigu, Armand Trastour. Ses chanoines vécurent dès lors en ville, jusqu'à ce qu'en 1792-1793 la Révolution séquestre leurs collégiale et les condamne à une clandestinité où six sur huit perdront la vie.

<sup>1</sup> *La Bible polyglotte* (hébreu, grec, latin, français), [livre des Psaumes](#), p. 61.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le bâtiment de 1613 de la collégiale est, avec le calvaire de fer de l'esplanade des Olivettes, le seul monument religieux de Montaigu datant d'avant la Révolution. Il mesure environ 30 m sur 9 m. Il se caractérisait à l'origine par une voûte en bois peinte en bleu ciel émaillé d'étoiles dorées (ou d'argent), par un clocher lui aussi en bois et couvert d'ardoises, par un dallage fait des pierres tombales des familles qui s'y faisaient enterrer, par une petite terrasse le précédant le long de la rue, par une décoration intérieure dans le style du XVII<sup>e</sup> siècle, par des baies extérieurement ogivales mais intérieurement en plein cintre<sup>2</sup>. Il était proche des lieux où logeaient ses chanoines, dont [le doyen](#) immédiatement contigu qui, ruiné en 1793, ne fut pas relevé par la suite.



Plan schématique de "la collégiale Saint-Maurice" de Montaigu  
(Conservation dép. des Musées de Vendée, 2008).

La collégiale, saccagée et pillée à cette époque par les troupes républicaines, fut acquise à bas prix par les profiteurs du moment, et transformée en grange et écurie. Elle y perdit son clocher, sa voûte, son dallage, sa petite terrasse, ses vitraux, son mobilier... Plus de deux siècles plus tard, il en subsiste les murs, des éléments notables de sa décoration intérieure et la charpente. Cette dernière est considérée comme exemplaire de "la charpente bas-poitevine" au XVII<sup>e</sup> siècle, et a été l'objet d'une exposition départementale en 1995<sup>3</sup>.



La charpente et le côté nord de "la collégiale Saint-Maurice" en 2015,  
avec une des ouvertures intérieurement en plein cintre  
et des éléments de moulures murales ou de contours de baie, et de corniches.

Dans le cadre de la préservation du patrimoine de Montaigu et dans la perspective d'une mise en valeur future des [potentialités présentées par le bâtiment de la collégiale](#), celui-ci a été acquis par la commune en 2004, puis est devenu propriété du Conseil général de la Vendée en 2008.

En 2001, la collégiale Saint-Maurice de Montaigu et ses chanoines ont été l'objet d'une étude de l'historien Florent Brochard qui a fait date. Elle présente les origines, la vie et la place de ceux-ci dans la ville, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la disparition définitive de leur chapitre collégial en 1792-1793<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Cette différence laisse à penser que cette décoration intérieure a pu être réalisée dans un second temps.

<sup>3</sup> Lévesque (Richard), *Théâtre de l'art de charpenterie en Bas-Poitou*, 1995, p. 56-57 et 72-73, catalogue de l'exposition "Fenêtres et Combles", Logis de la Chabotterie, 22 juin / 11 octobre 1995.

<sup>4</sup> Brochard (Florent), *le Chapitre collégial Saint-Maurice de Montaigu au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2001, 163 p.